



Le 15 octobre 2010

Retraite

un sujet concernant tous les personnels DGAC !

Le gouvernement persiste à vouloir faire adopter sa réforme des retraites malgré des arrêts de travail et des manifestations de plus en plus massifs et une opinion publique largement défavorable. Les syndicats de l'intersyndicale DGAC trouvent cette réforme socialement injuste et soutiennent l'action nationale entreprise de façon unitaire par toutes les confédérations syndicales.

Dans le cadre des discussions protocolaires, l'intersyndicale avait demandé la mise en place, pour tous les personnels de la DGAC, d'un complément retraite du même type que l'ATC (Allocation temporaire complémentaire) versée aux ICNA depuis 1998. L'administration a refusé.

L'intersyndicale considère cette mesure comme prioritaire et continuera à la défendre dans le cadre des nouvelles négociations qu'elle souhaite voir démarrer après le remaniement ministériel prévu en novembre.

A la demande de M. Bussereau, la DGAC s'apprête à lancer les états généraux sur la retraite des ICNA. Il serait inacceptable que cette négociation ne concerne pas l'ensemble des personnels de la DGAC.